



Le Petit Romain



février et mars
2026

TABLE DES MATIÈRES

<i>Mot du Maire.....</i>	<i>3</i>
<i>Le Petit Romain.....</i>	<i>4</i>
<i>Bureau municipal.....</i>	<i>5</i>
<i>CCU et écocentre.....</i>	<i>6</i>
<i>Taxation 2026</i>	<i>7</i>
<i>Prévisions Budgétaires 2026.....</i>	<i>14</i>
<i>Programme triennal en immobilisations 2026-2028.....</i>	<i>16</i>
<i>Loisirs St-Pierre-les-Becquets.....</i>	<i>17</i>
<i>Invitation spéciale</i>	<i>19</i>
<i>Projets citoyens.....</i>	<i>20</i>
<i>Bibliothèque</i>	<i>21</i>
<i>Calendrier des collectes.....</i>	<i>24</i>
<i>Rappel hivernal.....</i>	<i>25</i>
<i>Comité citoyen.....</i>	<i>26</i>
<i>Salle d'entraînement—Horaire et Tarifs Hiver 2026.....</i>	<i>28</i>
<i>Aréna Régional—Horaire et Tarifs Hiver 2026</i>	<i>29</i>
<i>Piscine—Horaire et Tarifs Hiver 2026/ Aquaforme Printemps 2026.....</i>	<i>31</i>
<i>Service Incendie.....</i>	<i>33</i>
<i>Les Journées de la Persévérance Scolaire.....</i>	<i>34</i>
<i>LARUE Bécancour.....</i>	<i>35</i>
<i>Centre d'Action Bénévole.....</i>	<i>36</i>
<i>FADOQ de St-Pierre-les-Becquets.....</i>	<i>37</i>
<i>Résidence Des-Jardins-les-Becquets.....</i>	<i>38</i>
<i>Changement d'heure</i>	<i>39</i>
<i>Éconologis.....</i>	<i>40</i>
<i>Publicités et Annonces.....</i>	<i>42</i>
<i>Calendrier des mois de Février et de Mars 2026.....</i>	<i>43</i>
<i>Randonnée aux flambeaux.....</i>	<i></i>

Chers becquetois/becquetoises,

Déjà 3 mois depuis les dernières élections, que le temps passe vite! Je tiens à vous souhaiter **une excellente année 2026**... Santé et plaisir!

Ces premiers mois furent très occupés pour les employés de notre municipalité ainsi que pour les élus :

- Deux tournois provinciaux à l'aréna;
- L'élaboration de notre premier budget;
- Le démarrage des nouveaux comités;
- La nomination des responsables ;
- L'appropriation des différents dossiers courants.

Soyons fiers de nos employés municipaux, ils sont engagés et déploient tous les efforts pour bien nous servir au quotidien.

Un clin d'œil sur **le comité des loisirs** : les membres sont déjà à concocter un calendrier 2026 qui sera riche en rassemblements et mobilisant pour notre communauté. Une assemblée générale aura lieu le **24 mars**, réservez cette date à votre agenda.

La municipalité désire souligner **l'apport des bénévoles et souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants**. Une activité aura lieu le **23 mai prochain**.

Les **diners communautaires, vous connaissez?** C'est un moment à privilégier pour se rencontrer, échanger et assister à des conférences. Sur une base mensuelle à la salle de l'Âge d'or, ils sont organisés par le CAB* pour l'ensemble de notre population.

En terminant, concernant le budget, nous avons opté pour la **prudence**. Les principaux faits saillants sont les suivants :

- Nouveauté : Possibilité de payer par 4 versements plutôt que 3;
- Maintien du taux de taxation malgré les augmentations des quotes-parts ainsi que l'inflation;
- Ajout des dépenses reliées au fonctionnement du système de l'assainissement des eaux usées;
- Légère diminution du service de la dette
- Maintien du coût des frais des différents services (Aqueduc, fibre optique et ordures résidentielles).

Nous sommes encouragés par le chemin parcouru, et ensemble, nous ferons progresser notre municipalité en 2026.

Bonne lecture et soyez à l'affût ce qui se passe dans notre communauté.

* Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour

François Pépin, maire

LE PETIT ROMAIN

Si vous désirez transmettre une publicité ou un texte pour le journal,

vous pouvez le faire par courriel à:

municipalite@st-pierre-les-becquets.qc.ca

Il est **important de faire parvenir vos articles avant les dates de tombée indiquées ci-dessous**, en personne ou par courriel.

Prenez note que les textes sont publiés tels que reçus, donc aucune modification ne sera apportée. Vous devez nous transmettre les textes déjà prêts pour la publication, **corrections et mise en page FAITES**, en format JPEG (photo) si possible.

Merci de votre compréhension!

DATES DE TOMBÉE 2026

Édition ↓	Date de tombée	Parution ↓
Avril-mai	9 mars	2 avril 2026
Juin-juillet	11 mai	2 juin 2026
Août-septembre	13 juillet	10 août 2026
Octobre-novembre	14 septembre	6 octobre 2026
Décembre-janvier	11 novembre	1er décembre 2026

TARIFS DE PUBLICATION

Page entière:	40 \$
Une demi-page:	25 \$
Un quart de page:	17 \$
Carte d'affaires:	10 \$

NOS HEURES D'OUVERTURE

Lundi 8h à 12h / 13h à 16h

Mardi 8h à 12h / 13h à 16h

Mercredi 8h à 12h / 13h à 16h

Jeudi fermé

Vendredi 8h à 12h

Séances du Conseil 2026

13 janvier

3 février

3 mars

7 avril

5 mai

9 juin

7 juillet

11 août

1er septembre

6 octobre

3 novembre

1er décembre

Tel que le prévoit le *Code municipal du Québec*, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires qui se tiennent le premier mardi de chaque mois à **19h**. Pour toutes informations au sujet des décisions prises au fil des mois par le Conseil municipal, rendez-vous au : www.st-pierre-les-becquets.qc.ca

INFORMATIONS MUNICIPALES



Calendrier des assemblées du conseil consultatif d'urbanisme (CCU)

- Assemblée no 1 : Lundi 16 février 2026 à 18h
- Assemblée no 2 : Lundi 13 avril 2026 à 18h
- Assemblée no 3 : Lundi 15 juin 2026 à 18h
- Assemblée no 4 : Lundi 17 août 2026 à 18h
- Assemblée no 5 : Lundi 12 octobre 2026 à 18h
- Assemblée no 6 : Lundi 14 décembre 2026 à 18h

INFORMATIONS MUNICIPALES

Petit rappel Durant la période hivernale



TAXATION

TAXATION ET PERCEPTION :

Prendre note que les comptes de taxes seront postés à la mi-février.
PAR CONTRE, NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS INSCRIRE SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ-PORTAIL CITOYEN. Voici où vous inscrire sur le site de la municipalité :

Vous avez également accès à votre compte de taxe sur notre site internet. Cliquez sur portail citoyen et inscrivez-vous, si ce n'est pas déjà fait.



VOUS NE POUVEZ FAIRE AUCUN PAIEMENT PAR LE PORTAIL CITOYEN, NI Y VOIR VOTRE SOLDE.

Voici la marche à suivre pour les paiements par Accès D

- Étape 1:** Aller dans les paiements de factures dans Accès D et supprimer le fournisseur «Municipalité St-Pierre taxes»;
- Étape 2:** Aller chercher le fournisseur (inscrire Les Becquets) dans le champ de recherche et sélectionner «Municipalité St-Pierre taxes»
- Étape 3:** Entrez le numéro 38065 suivi des 10 premiers chiffres du matricule inscrit sur le compte de taxe.

Nouveauté

4 versements:

30 mars

30 juin

31 août

30 octobre

T
A
X
E
S



MUNICIPALITÉ DE Saint-Pierre- les-Becquets

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

Règlement n° 2026-03

TAXATION 2026

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c.-27.1), la municipalité peut imposer des taxes par voie de règlement;

ATTENDU que l'article 252 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., c. F-2.1) prescrit les délais pour les versements des taxes foncières;

ATTENDU qu'un avis de motion et la présentation du projet de règlement numéro 2026-03 été donné par le conseiller Dominic Beaudoin à la séance ordinaire du 2 décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

PROPOSÉ PAR Michaël Tousignant
APPUYÉ PAR Yvon Potvin

IL EST RÉSOLU que soit adopté, statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Les taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2026 sont établis comme suit :

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Taxe foncière générale 0,80 \$ par 100 \$ d'évaluation

SERVICE DE LA DETTE

Le taux pour les règlements d'emprunt concernant la mise aux normes de l'alimentation en eau potable (station de chloration) R#2004-112 et R#2005-117 est établi comme suit :

Service de la dette 0,0167 \$ par 100 \$ d'évaluation

Le taux pour le règlement d'emprunt concernant l'assainissement des eaux usées, l'aqueduc et le pluvial numéro 2021-252

Service de la dette	557,24 par unité (taxe de secteur)
	0,0300 \$ par 100 \$ d'évaluation

SERVICE DE LA FIBRE OPTIQUE

Afin de pourvoir au remboursement de la quote-part de la fibre optique de la MRC de Bécancour, la compensation annuelle suivante s'applique à tous les propriétaires de chalet, de résidence, de commerce, d'industrie et de bâtiment construit sur un terrain boisé où le service est disponible :

Fibre optique	48,00 \$ par bâtiment
---------------	-----------------------

COMPENSATIONS

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Afin de payer le service de l'enlèvement, du transport et de la disposition des ordures ménagères ainsi que la récupération, la compensation suivante s'applique à tous les propriétaires d'immeubles desservis :

Chalet	130,00 \$ par usager
Résidence	235,00 \$ par usager
Garage	235,00 \$ par usager
Commerce	235,00 \$ par usager
Agricole	235,00 \$ par usager
Immeuble à logements résidentiels	maximum 1 995,00 \$**

** à l'exception des immeubles gouvernementaux

SERVICE D'AQUEDUC

Pour tous les propriétaires d'immeubles desservis par le réseau d'aqueduc, la compensation se répartit selon le mode de tarification suivant :

Résidence	185,00 \$ par usager
Chalet	185,00 \$ par usager
Résidence, chalet – Corporation de la Plage Laurentienne	124,00 \$ par usager
Mini-ferme	92,50 \$ par usager
Mini-ferme (5 à 15 unités animales)	277,50 \$ par usager
Serre domestique	92,50 \$ par serre
Serre commerciale	185,00 \$ par serre
Petit commerce	185,00 \$ par usager
Garage	185,00 \$ par usager
Résidence – commerce (adjacent)	231,25 \$ par usager
Commerce	277,50 \$ par usager
Hôtellerie – restauration - alimentation	277,50 \$ par usager
Résidences communautaires (sans cuisine individuelle)	185,00 \$ + 92,50 \$ / chambre
par chambre et par cuisine communautaire	
Commerces multiples à l'intérieur du bâtiment	185,00 \$ + 46,25\$ / commerce
Agriculture (ferme animalière)	555,00 \$ par usager
Agriculture (ferme céréalière)	370,00 \$ par usager
Béton Crête div. Fleuve inc. (compteur d'eau)	1 850,00 \$

SERVICE D'ÉCLAIRAGE DE RUE (TAXE DE SECTEUR)

Voici les tarifs pour le service d'éclairage de rue :

Pour les numéros civiques :

570, 572, 573 et 579 route Marie-Victorin 30,00 \$ par usager

556, 557, 561 et 562 route Marie-Victorin 40,00 \$ par usager

POUR LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS DESSERVIS PAR SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD

Voici les tarifs pour l'égout et pour le service d'éclairage

Égout 103,00 \$ par usager

Réserve financière pour projet d'assainissement des eaux 97,00 \$ par usager

Lumière de rue 20,00 \$ par usager

Pour les numéros civiques :

Lot 6132889, 271 rang Ste-Cécile

Lot 6132902, 1155 route 218

Lot 6132901, 1165, route 218

Lot 6132900, 1175 route 218

Lot 6132895, 1185 route 218

ARTICLE 2

TAUX D'INTÉRÊT SUR ARRÉRAGES

À compter du moment où les taxes et compensations deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de dix-huit pour cent (18 %).

ARTICLE 3

PAIEMENT

Les modalités de paiement mentionnées ci-dessous s'appliquent :

Moins de 300 \$

Tout compte de taxes ou de compensations dont le total n'atteint pas 300 \$: doivent être payés en un seul versement, au plus tard le 30^e jour qui suit l'expédition du compte, soit le 30 mars 2026.

Plus de 300 \$

Tout compte de taxes ou de compensations dont le total est supérieur à 300 \$: le débiteur a le droit de les payer, à son choix, en un versement unique ou en quatre versements égaux.

Les dates prévues pour les quatre versements égaux de taxes (lorsque le compte est supérieur ou égal à 300 \$) sont les suivantes :

<u>1^{er} versement :</u>	30 mars 2026
<u>2^e versement :</u>	30 juin 2026
<u>3^e versement :</u>	31 août 2026
<u>3^e versement :</u>	30 octobre 2026

ARTICLE 4

PAIEMENT EXIGIBLE

Relativement à l'article 252 de la Loi sur la Fiscalité municipale, le conseil décide que lorsqu'un versement de taxes n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible.

ARTICLE 5

COMPTES DE TAXES SUPPLÉMENTAIRES

Les comptes de taxes supplémentaires découlant d'une modification au rôle d'évaluation doivent être payés en un versement unique. Toutefois, lorsque le total des taxes foncières est égal ou supérieur à 300 \$, celles-ci peuvent être payées, au choix du débiteur en un versement unique ou au plus tard le trentième jour qui suit l'expédition du compte. Le deuxième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour suivant la date du premier versement. Le troisième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour suivant la date du deuxième versement.

ARTICLE 6

CHÈQUE SANS PROVISION ET ENVOI POSTAL RECOMMANDÉ

Lorsqu'un chèque est remis à la Municipalité et que le paiement est refusé par l'institution financière, des frais d'administration de vingt dollars (20 \$) seront réclamés au tireur du chèque, en sus des intérêts exigibles. Ceux qui recevront un envoi postal recommandé pour leurs taxes impayées, des frais de vingt dollars (20 \$) seront réclamés.

ARTICLE 7

LECTURE

Ce règlement a été lu à la séance ordinaire du 13 janvier 2026.

ARTICLE 8

ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ À SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS, ce 13^e jour de janvier deux-mille-vingt-cinq par la résolution numéro 12-01-2026.

François Pépin
Maire

Martine Lafond
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis de motion et présentation du projet de règlement	2025-12-02
Avis public	2025-12-12
Adoption du règlement de taxation 2026	2026-01-13
Avis public d'adoption du règlement no 2026-03	2026-01-14



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Revenus

Taxes	2 444 648,26
Palements tenant lieu de taxes	142 200
Quotes-parts	31 300
Transferts	1 493 878,01
Services rendus	223 209
Imposition de droits	25 000,00
Intérêts sur arrérages	10 000,00
Intérêts sur placements	6 000,00
	4 376 235,27

Dépenses

Administration générale	623 615
Sécurité publique	389 192
Transport	573 908
Hygiène du milieu	1 221 598,50
Santé et bien-être	24 575
Aménagement, urbanisme et développement	81 881
Loisirs	444 669
Culture	184 154
Frais de financement	638 901
	4 182 493,50

**Excédent (déficit) de fonctionnement avant
conciliation à des fins fiscales** **193 741,77**

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Ajouter (déduire)

Immobilisations

Amortissement	969 084
	969 084

Financement

Remboursement de la dette à long terme	-583 954
	-583 954

Affectations

Activités d'investissement	-615 690
Surplus accumulé	36 818,23
Surplus accumulé affecté	0

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (suite)

	-578 871,77
--	-------------

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0
---	---



PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2026-2028

Objet	Prévision des investissements			Total des investissements
	2026	2027	2028	
Aqueduc et égout	5 000,00 \$			5 000,00 \$
Aqueduc et égout	5 250,00 \$			5 250,00 \$
Loisirs et culture	10 000,00 \$	10 000,00 \$	10 000,00 \$	30 000,00 \$
Administration générale	5 000,00 \$			5 000,00 \$
Administration générale	5 690,00 \$			5 690,00 \$
Transport et réseau routier	500 000,00 \$	500 000,00 \$	500 000,00 \$	1 500 000,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement		20 000,00 \$		
Aménagement, urbanisme et développement		5 000,00 \$		5 000,00 \$
Aménagement, urbanisme et développement		20 000,00 \$		20 000,00 \$
Transport et réseau routier	30 000,00 \$			30 000,00 \$
Loisirs et culture		2 000,00 \$		2 000,00 \$
Transport et réseau routier	25 000,00 \$			25 000,00 \$
Loisirs et culture		40 000,00 \$		40 000,00 \$
Loisirs et culture	8 000,00 \$			8 000,00 \$
Transport et réseau routier		75 000,00 \$		75 000,00 \$



Assemblée générale annuelle

Bonjour à toutes et à tous,

2026 sera une année très prometteuse en loisirs de toutes sortes à St-Pierre-les Becquets. En effet, de nouveaux membres formeront bientôt le prochain comité des loisirs de St-Pierre.

Plusieurs activités sont déjà prévues au calendrier et d'autres s'ajouteront grâce à vos nouvelles idées.

C'est pourquoi nous comptons sur votre présence le 24 mars prochain pour former le tout nouveau comité.

Si nous voulons une municipalité active, votre apport au comité sera un atout important pour notre communauté.

Au plaisir de vous voir, à la salle municipale, le 24 mars 2026 à 19 h 30.

C'est un rendez-vous!

Illumine ton village

Le concours Illumine ton village en est à sa 4^e année. Une fois de plus, un bon nombre de nos maisons démontraient un air festif.

Nous vous rappelons que vous n'avez qu'à décorer vos maisons et les juges vont se faire un plaisir de noter vos efforts en parcourant toutes les rues de notre municipalité.

De façon à encourager les entreprises de chez nous, la municipalité a acheté des certificats cadeaux de trois entreprises de St-Pierre-les-Becquets pour remettre aux gagnants.

Voici les gagnants de cette année :

- 1^{er} prix : Madame A. Lamothe et monsieur L. Lépine, rang St-Charles Est
- 2^e prix : Madame M. Dusseault et monsieur C. Turcotte, rang St-Charles Ouest
- 3^e prix : Madame M. Blanchette et monsieur B. Gingras, rue Saratoga

Nous souhaitons une bonne année à tous les citoyens de St-Pierre.

À l'an prochain!





MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Pierre-
les-Becquets**

Invitation aux bénévoles et aux nouveaux arrivants

**Chers bénévoles,
Chers nouveaux arrivants,**

La Municipalité de St-Pierre-les-Becquets a le plaisir de vous inviter à un 5 à 7 convivial qui se tiendra le samedi 23 mai 2026.

Cette activité vise à souligner l'engagement précieux de nos bénévoles et à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants établis à St-Pierre-les-Becquets depuis 2020. Ce sera une belle occasion d'échanger, de créer des liens et de mieux se connaître dans une ambiance chaleureuse.

Les conjoints et conjointes sont également les bienvenus

Lieu : à déterminer (les détails seront communiqués ultérieurement)

Heure : 17 h à 19 h

Inscription obligatoire avant le 6 mars 2026 auprès de la Municipalité, au numéro 819 263-2622 ou municipalité@st-pierre-les-becquets.qc.ca

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir lors de cette rencontre

PROJETS CITOYENS

La municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets invite ses citoyens à proposer des projets porteurs pour la communauté ! 💡

Une somme de 10 000 \$ est disponible pour appuyer des initiatives communautaires, accessibles à tous les résidents et réalisées en 2026.

Vous avez une idée pour améliorer ou dynamiser notre milieu? Soumettez votre projet par écrit, accompagné des coûts estimés à la municipalité au municipalite@st-pierre-les-becquets.qc.ca

Les projets retenus devront être réalisés par les personnes qui les proposent et feront l'objet d'une reddition de comptes.

👉 Date limite pour participer : 31 mars 2026

Ensemble, rendons notre environnement encore plus vivant !



HORAIRE

Lundi : 13 h à 17 h
Mardi : 13 h à 17 h
18 h à 20 h
Mercredi : 18 h à 20 h
Jeudi : 8h30 à 13 h
Vendredi : Fermé
Samedi : 9 h à 12h30

PROTÉGEONS NOS ACTIFS, UNE VALEUR COLLECTIVE

À chaque année, des articles prêtés ne sont **jamais retournés**, ou encore reviennent **en mauvais état** à la bibliothèque. Des taches de breuvages ou de nourriture, des pages déchirées, des coins de pages pliés et des morsures d'animaux ne sont que quelques exemples des conditions dans lesquelles reviennent certains documents.

Vous reconnaissez-vous dans ces situations vécues au quotidien?

- Lire un livre dans un bain
- Utiliser un livre de recettes trop près du plat préparé
- Faire un bricolage à côté du livre explicatif
- Manger ou boire avec un livre entre les mains ou sur la table
- Laisser un casse-tête sur une table à la hauteur d'un animal

Nous faisons appel à votre collaboration pour prendre soin des articles empruntés afin de nous les retourner en bon état. En préservant ces biens collectifs et culturels, nous permettons au plus grand nombre d'en profiter.

Les emprunts... en prendre soin, en profiter, les retourner en bon état pour le bien de tous 😊

NOËL 2025 : DES ABONNÉS HEUREUX

Du 1^{er} au 15 décembre 2025, chaque visite à la bibliothèque donnait une chance de gagner un cadeau. Il y en avait pour tous les âges. Et c'était des surprises!

Chaque cadeau était emballé et destiné à son groupe d'âge.

Il y a eu 27 abonnés chanceux 😊



NAÎTRE ET GRANDIR, VOUS CONNAISSEZ?

Parents, grands-parents, tantes, oncles, etc...

Source d'information fiable et validée scientifiquement, **Naître et grandir** (<https://naitreetgrandir.com>) a pour mission de soutenir quotidiennement les parents du Québec dans leur rôle auprès de leur enfant, dès la conception jusqu'à 8 ans. Le site web est rempli d'informations pertinentes.

Il existe un magazine gratuit qui lui, est disponible seulement dans des endroits spécifiques... dont votre bibliothèque 😊

Prenez un exemplaire ou demandez-le, c'est gratuit!





CLIN D'ŒIL...



Merci à :

M. Denis Verville, un des organisateurs du FEZtival des arbres qui s'est tenu les 14, 15 et 16 novembre dernier! Il a remis une somme de **2 000 \$** à notre bibliothèque, afin de réaliser un projet en lien avec les difficultés et les divers troubles d'apprentissage.

LES 10 ROMANS ADULTES LES PLUS EMPRUNTÉS EN 2025

Chambre 505 (Viveca Sten)	La psy (Freida McFadden) La femme de ménage voit tout La femme de ménage
La très catastrophique visite du zoo (Joël Dicker)	Tout le bleu du ciel (Mélissa Da Costa)
La promesse cachée (Lucinda Riley)	Le regard des autres (Chrystine Brouillette)
L'horizon d'une nuit (Camilla Grebe)	
À qui sait attendre (Michael Connelly)	

NOUVEAUTÉS

J'ai mon cr... de voyage (Catherine Bourgault)
Salon Mimi : T.2 1976 (France Lorrain)
Qu'est-ce qu'on mange? Le meilleur des Cercles des Fermières du Québec
Sur le spectre : Méli et Fred T.2 (Catherine Bourgault)
La ferme des sapins de Noël (Laurie Gilmore)

Francine Bergeron, coordonnatrice,
au nom de tous nos super-bénévoles « professionnels »!
Au grand plaisir de vous accueillir!

CALENDRIER DES COLLECTES 2026

CALENDRIER 2026 SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS



Comment bien utiliser le bac



- 1 Placer le bac à 60 cm d'une auto, autre bac, borne fontaine, etc;
- 2 Positionner le bac avec les poignées et les roues vers la résidence;
- 3 Laisser le bac fermé;
- 4 Éviter de surcharger le bac;
- 5 Éviter de déposer des objets sur le couvercle;
- 6 Dégager la neige déposée sur le couvercle;
- 7 Neige ou pas neige, placer le bac afin qu'il soit visible et accessible pour l'opérateur.

COLLECTE DU 1^{ER} JANVIER REPORTÉE AU 2 JANVIER

RÉCUPÉRATION

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

DÉCHETS ULTIMES

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MAI

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
				1		
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

ENCOMBRANTS

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER 100% RECYCLÉ

PAS DE



VOTRE BAC OU VOS ENCOMBRANTS
N'ONT PAS ÉTÉ RAMASSÉS?

ÉTAPE 1 Laissez votre
bac ou encombrants
en bordure de la rue.

ÉTAPE 2 Contactez la
Régie dans un délai de 24 h
819 294-2999

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

ENCOMBRANTS

1^{re}: 19 mai
2^{de}: 21 juillet
3^{de}: 22 septembre



Les matières suivantes sont refusées :



matériaux de construction,
rénovation, démolition



produits domestiques
dangereux



appareils électroniques
et informatiques



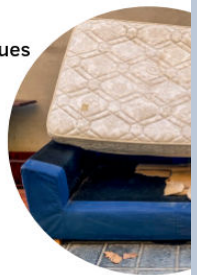
sacs de déchets



pneus



Les matières déposées dans une
remorque ne sont pas ramassées.



Pour connaître tous les détails
de ce service.



SITE WEB
RIGIDBNY.COM



TÉLÉPHONE
819 294-2999



RAPPEL HIVERNAL

**Durant la période hivernale, svp, ne pas mettre vos bacs dans la rue afin de faciliter le séneigement.
Merci**



GR
RIGIDBNY



L'eau en bouteille ou l'eau du robinet...

Il y a des mythes qui persistent et qui sont très durs à déboulonner. Un de ces mythes est que l'eau que l'on achète en bouteille est de plus grande qualité et plus pure que l'eau qui sort de notre robinet.

VRAI ☐

ou

FAUX ☐

D'OÙ VIENT L'EAU... QU'ELLE SOIT DE L'AQUEDUC OU EN BOUTEILLE ?

La majorité de l'eau du robinet vient des systèmes d'aqueduc mis en place par les municipalités. L'eau qui alimente ces systèmes de distribution provient d'une source souterraine ou d'une source de surface, ou une combinaison des deux, comme c'est le cas à Saint-Pierre-les-Becquets. Ensuite, l'eau subit plusieurs traitements de filtration et de désinfection. Tout système desservant plus de 21 personnes est soumis au *Règlement sur la qualité de l'eau potable* tel qu'émis par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Concernant l'eau embouteillée, le *Règlement sur les eaux embouteillées* (provincial) établit les normes de qualité et de salubrité et le *Règlement sur les aliments et drogues* (fédéral) en régit la vente et l'étiquetage. Essentiellement, il y a deux sources d'approvisionnement pour l'eau en bouteille :

- ✓ La première, de l'eau de source ou de l'eau minérale provenant de source souterraine ne faisant pas partie d'un réseau de distribution publique,
- ✓ La deuxième... **l'eau du robinet** ! « Oui, sauf pour l'eau minérale ou l'eau de source. Il se peut que l'eau embouteillée soit simplement de l'eau provenant d'un réseau d'aqueduc municipal qui a fait l'objet d'un procédé visant à réduire la quantité de minéraux et à éliminer les produits chimiques, notamment le chlore. »¹ D'ailleurs, selon l'organisme Eau Secours, 25% des bouteilles d'eau vendues au Canada sont remplies avec de l'eau du robinet.

EST-CE QUE L'ON BOIT DE L'EAU DU ROBINET OU DE L'EAU EN BOUTEILLE ?

On se demande souvent si l'eau embouteillée est meilleure pour la santé que l'eau du robinet. De façon générale, l'eau du robinet provenant de nos réseaux d'aqueduc est de bonne qualité. Suite à une série de procédés pour éliminer les particules en suspension, l'eau est filtrée pour éliminer les particules résiduelles restantes et subit une désinfection au chlore pour détruire les micro-organismes pathogènes. « Par contre, potable ne veut pas dire exempt de tout contaminant, produit chimique, métaux lourds et médicament. »²



À titre d'exemple, Vigilance OGM a testé l'eau du robinet de dix municipalités au Québec, principalement situées en Montérégie. Le résultat : il y a présence de glyphosate et autres pesticides dans tous ces réseaux d'aqueduc mais à des taux variables selon la municipalité. Cependant, les concentrations sont bien en deçà de la norme québécoise qui est de 210 microgrammes par litre (µg/l). Par contre, la norme européenne est de beaucoup supérieure et s'établit à 0,1 µg/l. C'est sur cet aspect que le gouvernement peut agir pour renforcer la norme et améliorer la qualité de l'eau potable fournie par nos aqueducs.

Est-ce que l'on arrête de boire l'eau du robinet pour autant ? Idéalement, il ne devrait y avoir aucun contaminant dans l'eau potable, mais selon Mathieu Valcke, conseiller scientifique à l'INSPQ (Institut national de santé publique du Québec) et professeur adjoint à l'École de santé publique de l'Université de Montréal, si les normes sont respectées, il n'y a aucune inquiétude à avoir à consommer l'eau du robinet.



Également, il n'y a pas d'inquiétude à consommer l'eau en bouteille, qu'elle provienne de source naturelle ou d'un réseau d'aqueduc. Par contre, « Est-ce que l'eau en bouteille est une alternative sécuritaire à 100 % ? On ne peut pas vraiment dire ça... ».³ Selon Santé Canada, il est possible de trouver des bactéries dans l'eau embouteillée puisque cette dernière est désinfectée mais pas stérilisée. De plus, selon une étude de l'Université Columbia, « ...chaque litre peut renfermer entre 110 000 et 370 000 particules de micro et de nanoplastiques... ».⁴

L'autre enjeu avec l'eau embouteillée est la bouteille elle-même. Fabriquée avec du polytéréphtalate d'éthylène (PET), la bouteille, la plupart du temps à usage unique, relâche dans l'eau de la bouteille même des micro-plastiques que l'on ingère. De plus, selon Eau Secours, il se vend annuellement au Québec 2 milliards de bouteilles d'eau dont 70 à 90 % de ces bouteilles n'étant pas recyclées, se retrouvent à l'enfouissement ou dans la nature...

ALORS... QUOI BOIRE ?

Que ce soit l'eau du robinet ou l'eau en bouteille, aucune de ces deux sources d'eau potable n'est meilleure que l'autre. Nous pouvons être rassurés car l'eau que nous buvons est sûre et de qualité. Tout de même, il y a un perdant et c'est l'eau embouteillée. L'usage de bouteilles de plastique à usage unique est néfaste pour l'environnement et de plus, les micro-plastiques relâchés dans l'eau de la bouteille sont nocifs pour notre santé. D'ailleurs, en prenant tous les éléments en compte, l'Institut national de santé publique du Québec conseille d'opter pour l'eau du robinet. À vous de choisir !...

ET FINALEMENT... L'ARGUMENT DU PORTEFEUILLE !

Et si l'argument environnemental n'est pas suffisant, pensez à votre portefeuille. Il est recommandé de consommer 2,2 litres d'eau par jour, soit 803 litres d'eau par année. Or, une caisse de 24 bouteilles d'eau de 500 ml se vend environ 4,59 \$, plus les frais de consigne, pour les marques maison et davantage pour les marques nationales. Cela représente l'achat minimum de 67 caisses par année, soit la somme de 307,50 \$. Et ce montant s'ajoute à la part des taxes municipales que vous payez déjà pour l'eau du robinet.

307,50 \$ d'économie minimum par année... alors : l'eau du robinet ou l'eau en bouteille ?

1. Foire aux questions sur l'eau embouteillée, *Gouvernement du Canada*, <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/aliments-nutrition/salubrite-aliments/information-produit/foire-questions-eau-embouteillee.html>
2. La qualité de l'eau des aqueducs des villes du Québec, *Santé Optimale*, *la-qualite-de-eau-des-aqueducs-des-villes-du-quebec/*
3. Bourquin, Chloé, Au robinet ou en bouteille : quelques tuyaux pour choisir votre eau, *La Presse +*, 18 avril 2025
4. Simard, Valérie, Doit-on s'inquiéter de la présence de pesticides dans l'eau potable ?, *La Presse +*, 31 octobre 2025

Sources :

- A. Eau potable, *Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)*, <https://www.inspq.qc.ca/eau-potable>
 - B. Pour en finir avec les bouteilles d'eau jetables, *Eau Secours*, eausecours.org
 - C. Du glyphosate dans les eaux potables testées, *Vigilance OGM*, 6 octobre 2025
 - D. Gravel, Pauline, Haro sur les bouteilles d'eau à usage unique, *Le Devoir*, 1er décembre 2025
 - E. 6, 8, ou 10 verres : voici la quantité d'eau idéale à consommer par jour, *Passeport Santé*, passeportsante.net
- Photo page 2 : Kate Ter Haar via Flickr (CC BY 2.0)

Vous pouvez nous joindre par courriel à cc.lesbecquets@gmail.com ou visiter notre site web à cc-lesbecquets.info



GYM LES SEIGNEURIES

HORAIRE

de 7h à 11h et 13h 21h

**Fin de semaine/férié/pédago
de 7h à 21h**

****être âgé de 14 ans+ ****

tarification	non-résidents	50 ans+/ étudiants/résidents
1 mois	50\$	30\$
3 mois	135\$	80\$
6 mois	240\$	140\$
1 an	305\$	255\$

puce: 5\$

Pour informations:
municipalite@st-pierre-les-becquets.qc.ca
ou
(819) 263-2622



Hockey et patinage libre



HOCKEY LIBRE POUR TOUS:

Mercredi: 16h30 à 18h

Vendredi : 16h à 17h45

Coût 12 ans et moins: 2\$
13 ans et + 4\$*
Carte d'accès pour 10
séances: 35\$

PATINAGE LIBRE POUR TOUS

JEUDI : 16H00 À 17H45

DIMANCHE: 12H À 14H

activité gratuite

POSSIBILITÉ D'EMPRUNTER DES PATINS ET
CASQUES DE PROTECTION GRATUITEMENT!

INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DU PRÉPOSÉ



L'HORAIRE EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ. SUIVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DE
L'ARÉNA DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Pour plus d'informations : 819 263-2466 ou arena@st-pierre-les-becquets.qc.ca

FÊTE EN PATINS

VIENS PATINER EN PRIVÉ
POUR TA FÊTE, OU TOUTE
AUTRE OCCASION, AVEC TES
AMIS, TA FAMILLE, TES
COLOCS, TES COLLÈGUES OU
QUI TU VEUX :) ... ET TU AS EN
PLUS ACCÈS À UNE BELLE
GRANDE SALLE DE RÉCEPTION.

INFORME-TOI À L'ARÉNA
RÉGIONAL

819-263-2466

OU À LA MUNICIPALITÉ

819-263-2622



FORFAITS DISPONIBLES:

FORFAIT DE BASE:

ACCÈS À LA GLACE ET À LA SALLE JEAN-
MARCEL VÉZINA POUR TOI ET TA GANG
PENDANT 1H30*

FORFAIT PREMIUM:

Forfait de base + gâteau
de fête et breuvages**

*AVEC POSSIBILITÉ D'AJOUT DE PÉRIODES
ADDITIONNELLES

** SELON LE NOMBRE DE PERSONNES
PRÉSENTES

LONGUEURS ET BAINS LIBRES

à l'école secondaire les Seigneuries



LES MERCREDIS DE 18H30 À 21H

LES VENDREDIS DE 18H30 À 21H

LES DIMANCHES DE 9H À 12H

**PAIEMENT EN ARGENT COMPTANT À CHAQUE SÉANCE OU POSSIBILITÉ
D'ACHETER DES CARTES DE 10 SÉANCES :**

RÉSIDENT : 4\$/SÉANCE/PERSONNE OU CARTE D'ACCÈS DE 10 SÉANCES POUR 35\$

NON-RÉSIDENT : 6\$/SÉANCE/PERSONNE OU CARTE D'ACCÈS DE 10 SÉANCES POUR 55\$

Info : 819 263-2622

AQUAFORME

Session de printemps 2026

du 23 mars au 1er juin 2026

10 SEMAINES

100\$/ RÉSIDENTS

125\$/NON-RÉSIDENTS

AUCUNE INSCRIPTION

NE SERA PRISE AVANT

LE 9 MARS 2026

Lundi soir

18h à 19h

19h à 20h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

municipalite@st-pierre-les-becquets.qc.ca

819 263-2622

PAYABLE EN ARGENT, CHÈQUE OU DÉBIT

AU BUREAU MUNICIPAL



UN FEU SACRÉ NOUS ANIME

BULLETIN SSIRMRCB • PRÉVENTION 2026



Rétrospective 2025

Nous voilà déjà en 2026! L'heure est au bilan et nous devons admettre que vous avez encore effectué de l'excellent travail de prévention!

2025 en résumé...

Votre service de sécurité incendie a répondu à un total de 129 appels. Contrairement à l'an passé, nous avons eu une augmentation d'appels considérant qu'en 2024 nous en avions eu 94.

En 2025, nous avons eu :

- 13 appels pour des feux de bâtiment
- 27 appels pour des alarmes automatiques diverses
- 17 appels pour installations électriques
- 4 feux de cheminées
- 15 vérifications de toutes sortes

Encore l'année dernière, les alarmes incendie ont pris une place importante sur le volume d'appel de votre service de sécurité incendie. Il est primordial de bien faire entretenir votre système d'alarme annuellement afin de réduire les alarmes intempestives et non fondées. Celles-ci engendrent des coûts et des déplacements non-nécessaires pour les pompiers.

Il faut également savoir que selon le Règlement no.415 de prévention des incendies, vous pouvez être passible d'une amende à la suite d'une deuxième alarme non fondée sur une période de douze mois.



**N'HÉSITEZ PAS
À COMMUNIQUER AVEC NOUS**

mrcbecancour.qc.ca 



Les permis de brûlage...

Durant l'année 2025, le SSIRMRCB a dû intervenir à de nombreuses reprises pour des brûlages extérieurs non conformes. Dans la majorité des cas, des matières prohibées étaient utilisées à titre de combustible. Nous vous rappelons que dû au Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, les seules matières combustibles autorisées sont les branches, arbres et feuilles mortes.

Pour obtenir un permis, vous n'avez qu'à nous appeler au bureau du SSIRMRCB ou effectuez une demande sur notre site web au <https://www.mrcbecancour.qc.ca/demande-de-permis-de-brulage>. Évitez la visite des pompiers pendant votre brûlage, demandez un permis! En plus, c'est gratuit!



**Votre service de sécurité incendie vous souhaite
une excellente année 2026!**

Encore un doute? Communiquez avec nous!



VIRGINIE DEMERS
Préventionniste administrative

819 288-5694, poste 321
v.demers@mrcbecancour.qc.ca



ALEX BLANCHETTE
Préventionniste technique

819 288-5694, poste 323
a.blanchette@mrcbecancour.qc.ca

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE



DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026

LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Journées de la persévérance scolaire 2026

Proposition d'article pour votre journal municipal

Du 16 au 20 février 2026 : Mobilisons-nous pour la persévérance scolaire !

Les Journées de la persévérance scolaire (JPS) reviennent une fois de plus pour nous rappeler l'importance de soutenir nos jeunes et nos adultes en formation dans la poursuite de leurs études. C'est l'occasion idéale de souligner leurs efforts et de les encourager à persévérer dans la poursuite de leurs objectifs.

La persévérance scolaire, ce n'est pas qu'une affaire d'élèves : c'est un projet collectif. Parents, enseignants, employeurs, mentors, citoyens : chaque action compte! Une parole d'encouragement, un message positif, un geste d'appui peut renforcer la motivation d'un élève et l'aider à poursuivre sa route. Votre soutien est un moteur puissant!

Pourquoi en février?

Parce qu'il s'agit d'un moment où plusieurs étudiants ressentent une perte de motivation. En unissant nos forces, nous pouvons offrir un souffle d'énergie collective pour les aider à poursuivre leur parcours.

Des gestes simples pour participer :

1. **Rejoignez le mouvement régional Tope là!**
Installez des « mains d'encouragement » dans vos fenêtres pour afficher votre soutien à la persévérance scolaire.
2. **Participez au Jeudi Persévert!**
Le 19 février, portez du vert : la couleur officielle de la persévérance scolaire.
3. **Partagez votre soutien sur les médias sociaux!**
Joignez-vous à la vague d'encouragement en y ajoutant les mot-clés **#topela** et **#JPS2026**.

À nos élèves et étudiants : Bravo !

Que vous soyez au primaire ou au secondaire, au cégep ou à l'université, en formation générale ou professionnelle, votre persévérance mérite d'être encouragée et célébrée. Continuez : vous avez tout ce qu'il faut pour réussir!



LARUE
BÉCANCOUR

Travail de rue

Notre travail est d'être présent pour toi, peu importe ton âge et tes besoins. Nous sommes là pour t'écouter, te soutenir, t'accompagner, te référer vers des services adaptés, t'informer sur divers sujets... Nous distribuons gratuitement du matériel de prévention et pouvons fournir des dépannages d'urgence.

En bref, notre objectif est de t'accompagner selon tes besoins et selon ton rythme

Tu as besoin de jaser?

Ça te tentes-tu un petit café ? 

Nos travailleurs et travailleuses de rue se déplacent partout dans la MRC, nous pouvons te rencontrer dans la rue, dans un parc, au resto... où tu es.



ORGANISME
819.298.4799



**2750 Boul. Bécancour,
Qc. G9H 3V8 (Gentilly)**



larue@laruebecancour.org

Notre milieu de vie



Nous disposons d'un milieu de vie accueillant; c'est un lieu sécuritaire, où tu peux être toi-même. Nos locaux peuvent te permettre de profiter d'une douche chaude, de laver tes vêtements ou simplement de prendre un café, jaser ou même faire une sieste! Tu peux venir manger une toast, jouer à la console de jeux vidéos, écouter des films, etc! C'est un endroit chaleureux, qui est confidentiel, sans pression ni jugement.

HORAIRE MILIEU DE VIE		HORAIRE ADMINISTRATIF
LUNDI	11H - 15H	9H - 16H
MARDI	FERMÉ	9H - 16H
MERCREDI	9H - 12H	9H - 12H
JEUDI	15H - 21H	9H - 16H
VENREDI	FERMÉ	TÉLÉTRAVAIL

Pour plus d'informations sur nos activités, veuillez consulter notre site web ou page Facebook

Bienvenue à tous!!

**Dîner communautaire à
la salle de l'Âge d'Or les
4 février et 4 mars à 12h**

Réservation au : 819 288-5533 poste 4



MERCI

Les membres de la FADOQ de Saint-Pierre-les-Becquets tiennent à remercier tous les commanditaires qui ont contribué à ce que chaque personne présente à notre repas de Noël le 11 décembre dernier, reçoive un cadeau ou un bon d'achat.

Ce fut grandement apprécié.

à savoir : Paniers Pépin, Coiffure Murielle, Garage Pierre Gagnon, Garage Mercier, Garage Pierre Lavigne, Hippodrome Trois Rivières, Papeterie du Sagittaire, Sonia Sarrasin, Caisse Populaire, la Clinique de Chiropratique, la Tomaterie, Entre Fleuve et Brebis, Mario Grondin, Grégoire Desrochers restaurant le Relais, Métro Deschaillons, Familiprix Gentilly, Familiprix Deschaillons, Josée Therrien, membres de la Fadoq.

Nous souhaitons à Tous une excellente année 2026.

Dîner de la FADOQ **Salle de l'Âge d'Or à St-Pierre** **à 12h**

19 février



19 mars (dîner cabane à sucre)

Réservation obligatoire

RÉSIDENCE DES-JARDINS-LES-BECQUETS



À la résidence, vous serez accueillis dans un milieu de vie bienveillant, sécuritaire, un personnel qualifié, serviable 24H/24H. Composé de gens engagés, soucieux de vos besoins. Service infirmier 7 jours /7. Une de notre priorité, le maintien de l'autonomie, en offrant un environnement confortable, chaleureux et dynamique.

Quelques unités de disponibles, nous vous offrons des soins personnalisés, du soutien au quotidien, pour des aînés autonomes, semi-autonomes et en perte cognitive (Alzheimer).

Offrez-vous une tranquillité d'esprit en optant pour un milieu de vie sécuritaire et propice à votre épanouissement en tout temps et toutes circonstances. **Venez nous rencontrer dès maintenant**, afin de faire un choix éclairé. Prendre rendez-vous au 819-263-2424, poste 0, ou par courriel : direction.auroresboreales@gmail.com

SECTEUR AILE PROTHÉTIQUE

Nous offrons 10 unités pour personnes en perte d'autonomie, avec troubles cognitifs ou démences diverses. Des services de soins enveloppés de chaleur humaine, au jour le jour. Un milieu de vie distinctif, **sécurisé**, animé, personnel compétent et professionnel, suivi médical rigoureux, avec aide à l'habillement, aide aux soins d'hygiène, aide aux déplacements, accompagnements et encadrement dans les activités de la vie quotidienne et domestique. Informez-vous, tarifs abordables et accessibles.

Pour prendre rendez-vous contactez nos adjointes administratives
819- 263-2424, poste 0

CHANGEMENT D'HEURE

On avance l'heure dans la nuit
du 7 au 8 mars.

Pensez aussi à changer
les piles de vos
détecteurs
de fumée.



Bonne
St-Valentin!



PRÉSERVONS NOS RESSOURCES, UNE VISITE **GRATUITE** À LA FOIS !

**RÉDUISEZ VOTRE CONSOMMATION D'EAU À LA MAISON —
TOUT EN AMÉLIORANT VOTRE CONFORT ET EN DIMINUANT
VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE.**

AVEC LE PROGRAMME

ÉCONO
LOGIS 

RECEVEZ GRATUITEMENT :

- 💧 Une pomme de douche à débit réduit
- 💧 Un aérateur de robinet
- 📁 Ainsi qu'une trousse écoénergétique complète

DE PLUS :

- 👉 Bénéficiez de conseils personnalisés de nos experts
- 👉 Recevez des menus travaux gratuits pour optimiser votre consommation d'énergie



Pour vous inscrire
1 844 303-7333
expertbatiment.ca/econologis

ÉCONO
LOGIS 


EXPERTBÂTIMENT.CA

EXPERTBÂTIMENT est le prestataire de services choisi par appel d'offres par le gouvernement du Québec pour offrir le programme Éconologis.

OBTENEZ UN SERVICE SIMPLE ET GRATUIT!

AUGMENTEZ VOTRE CONFORT À LA MAISON TOUT L'HIVER!



AVEC LE PROGRAMME ÉCONOLOGIS :

- ❄️ Profitez d'un audit énergétique sommaire de votre domicile
- ❄️ Obtenez du matériel écoénergétique gratuitement
 - Pommeau de douche
 - Ampoules DEL
 - Thermomètre hygromètre
 - Et bien plus
- ❄️ Bénéficiez de travaux légers pour colmater les fuites d'air
 - Calfeutrage, scellement des portes et fenêtres réalisé par le conseiller



Pour vous inscrire

1 844 303-7333

quebec.ca/econologis

PUBLICITÉS ET ANNONCES

Pour une évaluation gratuite de votre propriété
et un accompagnement humain d'exception!



Sandra Guimond
Courtier immobilier inc

Courtier immobilier résidentiel et commercial

C: (819) 699-0909

B: (819) 840-2330



REMAX
De Francheville

PUBLICITÉS ET ANNONCES

**RÉVEILLEZ
VOTRE INTÉRÊT
POUR LE REER
ET LE CELI**

Explorez les possibilités d'une stratégie
d'épargne combinée.

desjardins.com/reerceli

Certaines conditions et modalités s'appliquent.



 **Desjardins**

<i>Février</i>						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
 			   	 	 	
8	9	10	11	12	13	14
 			  	 	  	
15	16	17	18	19	20	21
 			  	 	 	
22	23	24	25	26	27	28
 			  	 	 	

<i>mars</i>						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
 			   	 	 	
8	9	10	11	12	13	14
 			  	 	  	
15	16	17	18	19	20	21
 			  	 	 	
22	23	24	25	26	27	28
 			  	 	 	
29	30	31				
 						



RANDONNÉE NOCTURNE

AUX FLAMBEAUX!



Le 21 Février 2026 à partir de 19h30

**DÉPART DE LA MAIRIE DE
ST-PIERRE LES BECQUETS**

Pour toute la famille!

Gratuit!